Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260624-2026_06_14-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

Vote
A la majorité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
12 Juin 2026
Date d'affichage
12 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, Mme FAVENNEC Gaëlle, Mme GOUPIL Françoise, Mme MARTIN Anna, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme TOURLET Aurore, Mme COURTIN Henriette, M. BELLEC Bernard, M. POULIQUEN Eric, M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

Excusés ayant donné procuration : M. CHEVILLON Jérôme à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, Mme LARUE Laurence à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-06-14 – Remplacement du battant de cloche de l'église Saint Pierre - Demande de subventions

Le contrôle technique annuel du clocher a relevé que le battant de la cloche n°2 était usé et plat. Le métal écroui provoque l'usure du bronze de la cloche au point de frappe, au risque de la fêler voire de la casser ; il faut donc remplacer le battant.

Pour contribuer au financement de ces travaux, M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan, ainsi qu'un fonds de concours de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Plan de financement
Dépense : 3 312 €

Recettes :
Département du Morbihan : 828 € (25 %)
GMVA : 662 € (20 %)
Commune de Monterblanc : 1 822 € (55%)

Décision

Le conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260624-2026_06_14-DE

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, agriculture, travaux et environnement, réunie le 9 juin 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 11 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er : approuve la réalisation des travaux ci-dessus décrits et le plan de financement ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan, ainsi qu'un fonds de concours de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 24/06/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

MAIRIE DE MONTERBLANC (Morbihan)

Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT